

Vendredi 15 mai 11h
au siège du PCF
Conférence de presse



Avec

- * **Patrick Le Hyaric,**
- * **Pierre Laurent,**
- * **Les animateurs du secteur économique du PCF et d'Economie et Politique,**
- * **De nombreux syndicalistes**

Présentation de la brochure de 24 pages
d' « Economie et Politique » :
Elections européennes
7juin
Des propositions cohérentes
En prise sur les luttes

Pour le vote communiste et Front de gauche

Sommaire

- ✓ Pour une SEF dans l'Union Européenne..... page 2
- ✓ Contre l'Europe libérale, une véritable Europe sociale..... page 3
- ✓ Salaire minimum, retraites..... page 4/5
- ✓ Pour la promotion des Droits des femmes..... page 6

I. Pour une sécurisation de l'emploi et de la formation dans l'Union européenne

Depuis la victoire du « Non » en 2005, a beaucoup grandi, en France et en Europe l'idée de « *sécurisation des parcours professionnels* ». Les dirigeants européens ont cherché à la récupérer en promettant un retour au « plein emploi » avec la « flexicurité ». Mais, loin de signifier la disparition du chômage, cela ne vise qu'un abaissement de son taux officiel à 5-6%, objectif fortement compromis par la montée de la crise systémique.

Pour les adeptes du « Traité de Lisbonne », la « flexicurité » doit concilier besoins prédominants de flexibilité de rejet de l'emploi des entreprises, et certaines aides pour les salariés.

La prétendue « *modernisation du marché du travail* » sur ces bases a déresponsabilisé socialement les entreprises (facilitation des licenciements, obligation d'accepter des emplois mal payés, exonérations de cotisations sociales...). Cela les a encouragées à ajuster violemment contre l'emploi dès que la récession est survenue. Loin de rendre l'Union Européenne plus créatrice d'activités, d'emplois correctement rémunérés avec un grand essor de la formation, la « *flexicurité* » a beaucoup accru les facteurs de chômage, tout en maintenant les pénuries de qualifications.

L'Europe de l'explosion du chômage

En février 2009, on décomptait 19,16 millions de chômeurs inscrits dans l'Union à 27 dont 13,49 millions dans la zone euro où le taux de chômage, qui atteignait 7,5% en 2008, passerait à 10,2% en 2010, selon la Commission européenne.

Au-delà des chômeurs, selon la Confédération européenne des syndicats (CES), « *en additionnant les 40 millions de travailleurs à temps partiels, les 39 millions de contrats à durée déterminée et les 29 millions de faux « travailleurs indépendants », on atteint 108 millions de travailleurs précaires en Europe en 2007, contre 62 millions il y a cinq ans* ».

Et 30 millions de travailleurs perçoivent un « *salaire de pauvreté* », soit 50% à 60% de moins que le salaire médian.

Aujourd'hui, les gouvernements européens encouragent le chômage partiel, multiplient les « *contrats aidés* » et s'en remettent à une future reprise pour la « flexicurité » et le dit « *plein-emploi* ».

Mais leurs politiques font durer la récession.

Avec les luttes grandit, au contraire, l'idée que les emplois doivent être maintenus, modernisés, développés et que le temps non travaillé doit être utilisé pour la formation bien rémunérée, tandis que gronde la révolte contre les financements publics des banques sans résultats sur l'emploi.

Des mesures radicales d'urgence

...



II. Contre l'Europe libérale, une véritable Europe sociale

1 - Il faut d'autres objectifs qu'un «*marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée*», et qu'une seule compétitivité reposant sur la flexibilité à la baisse du coût du travail et des «charges» sociales, fondée sur la déflation salariale et la domination du *workfare*, c'est à dire l'obligation aux chômeurs d'accepter n'importe quel emplois. On ne peut continuer à séparer, d'un côté les lois économiques présentées comme inéluctables notamment celles de la concurrence effrénée, et d'un autre côté, le social considéré comme un résidu. Il faut une grande ambition pour l'Europe ; il s'agirait non pas de régresser par rapport à l'ancien modèle social européen, mais de progresser. Ainsi nous proposons un système européen de sécurité d'emploi ou de formation.

2 - Une charte des droits fondamentaux de l'Union devrait constituer une impulsion pour une harmonisation et un développement par le haut des droits sociaux et non une régression par rapport aux législations les plus avancées. Cela concernerait :

- Une durée légale du travail afin de ne pas tendre à appliquer partout la durée moyenne du travail de 48 heures dans beaucoup de pays.
- Le développement des services publics de l'emploi (formation, reclassement) et non pas un droit restrictif à l'accès à un service de placement. Le droit formel à obtenir un emploi, choisi, correctement rémunéré.
- La fixation d'un salaire minimum afin d'empêcher la concurrence destructrice et la fuite en avant dans la baisse des coûts salariaux. Un salaire minimum pour chaque Etat de l'Union européenne.
- Une autre conception de l'efficacité s'appuyant sur le développement de la formation, de la qualification, de l'implication des salariés à partir du développement des ressources humaines, indispensables à la promotion de la recherche et des nouvelles technologies.
- Une véritable égalité hommes-femmes, en matière de formation initiale (abolition de la division sexuelle des filières scolaires et universitaires), continue, d'accès à l'emploi, de développement des salaires et de la promotion des femmes, pour une réelle conciliation vie professionnelle – vie familiale impliquant aussi les hommes.
- Une nouvelle politique familiale en Europe réaffirmant l'importance des dispositifs démographiques permettrait d'augmenter la population active (réellement employée) et d'assurer le financement de la protection sociale et notamment des retraites. La contribution des femmes à l'augmentation de la population active est décisive. On peut encore largement augmenter le taux d'activité des femmes en le rapprochant de celui des hommes, ce qui impliquera une augmentation de l'offre de formules de garde des enfants.
- Un droit effectif à la sécurité sociale. Une protection sociale développée et renouvelée, une harmonisation vers le haut et non une régression. Il faut créer des compétences nouvelles pour un essor des droits sociaux partout dans l'Union Européenne, et non simplement renvoyer aux législations et pratiques nationales ou au droit de l'Union

• ...

1 - Pour un salaire minimum européen

L'exigence d'un salaire minimum européen progresse fortement. De nombreux Etats demeurent dépourvus de minimum légal : Allemagne, Autriche, Chypre, Finlande, Italie, mais aussi Danemark et Suède, dont ultra et sociaux-libéraux vantent le modèle de « flexicurité ». Cependant, d'énormes disparités existent entre les Etats, membres de l'Union européenne, dotés d'un minimum légal : de 1570 euros au Luxembourg à 92 euros en Bulgarie, soit un écart de 1 à 17. Toutes les forces de gauches sont interpellées en Europe, comme en atteste le fait que le PSD, en Allemagne, se soit récemment rallié à un salaire minimum.

Le PSE, dans son manifeste, propose « *un accord européen sur les salaires (...) prévoyant l'établissement d'un salaire minimum décent pour tous les états membres* ». L'intention est louable, mais elle ne comporte aucune indication chiffrée. Et pour cause, elle ne s'accompagne d'aucune mise en cause des dogmes anti-sociaux de la BCE, de l'exigence de « *concurrence libre et non faussée* » sur tous les marchés, dont celui du travail, et des pratiques d'exonération des cotisations sociales patronales poussant à la baisse du coût salarial de l'emploi. Elle laisse donc entrevoir la visée d'un très bas niveau de minimum légal européen.

Dans la plate-forme pour l'élection européenne du 7 juin, au contraire, le Parti de la gauche européenne (PGE), qui rassemble des partis communistes comme le PCF et d'autres formations se réclamant de la transformation sociale, se prononce pour la mise en place d'un « *salaire minimum européen égal à au moins 60% du salaire moyen national* ».

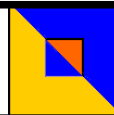
Cela équivaldrait, pour la France, à 1600 euros bruts, au lieu de 1350 euros actuellement.

On ne peut prétendre, comme le N. P. A. en France, vouloir changer la répartition des richesses, sans chercher, à changer leur production (en s'attaquant notamment à d'autres coûts que les « coûts salariaux ») tout particulièrement les coûts financiers. Il faut impérativement traiter la question de leur financement (autres critères du crédit et des aides publiques) et sans la conquête de pouvoirs d'intervention des salariés sur les gestions, depuis les entreprises et les services publics jusqu'au niveau des Comités d'entreprises européens, bien au-delà de simples droits d'information et de consultation. Une augmentation générale des salaires serait fondée sur la garantie et le relèvement du salaire minimum, avec des Conférences annuelles sur les salaires et le pouvoir d'achat aux plans régional, national et européen

...

Estimation du coût de l'augmentation du SMIC à 1600 euros, et des plus bas salaires : de 60 à 80 milliards d'euros

Prélèvements financiers sur les entreprises en 2007 (dividendes et intérêts) : 314,7 milliards d'euros



2 - Retraites : promouvoir la répartition contre la capitalisation

Si les politiques sociales de l'Union Européenne restent l'affaire de chaque État membre, des pressions considérables sont exercées pour mettre en place des fonds de pensions, fondés sur la capitalisation, c'est-à-dire des placements en actions, à partir des marchés boursiers. Les luttes, comme la CES, réclament des moyens pour sauver le système par répartition

Une crise des ressources

...

3 – Quelle construction pour améliorer la santé des européens ?

Le modèle social européen fait de la santé un droit fondamental pour tous les citoyens, basé sur la solidarité. Mais qu'en est-il de l'harmonisation des systèmes sociaux vers le haut, de la réelle modernisation des systèmes de santé ?

Les hôpitaux publics malmenés :

Les politiques de réductions des capacités hospitalières, de privatisation et de mise en place de tarification commerciale à l'activité se généralisent en Europe.

Ainsi en 10 ans, la chirurgie hospitalière publique française est passée de 60 à 35% au profit du privé, et certains ne veulent y maintenir que les 20 % des activités non rentables.

Les directives conformes à la Stratégie de Lisbonne visent à permettre la soumission du système aux lois du marché libéral, avec des entreprises de la santé appliquant la législation sociale du pays d'origine (directive Bolkestein) du salarié pour faciliter le dumping social

...

4 - Quelle Union européenne pour l'Université et la Recherche ?

Les accords de Bologne (1999) et de Lisbonne (2000) appliquent en Europe l'Accord général sur le Commerce des services (AGCS), qui prévoit la libéralisation totale de l'enseignement supérieur et de la recherche pour 2010. L'harmonisation européenne, censée faciliter les coopérations, sert en fait la mise en concurrence des territoires, des établissements et des individus. L'absence de consultation de la communauté universitaire dans l'élaboration des réformes européennes est une manifestation de l'autoritarisme qui caractérise ces politiques.

Quatre défis sont à relever pour une nouvelle civilisation.

Premier défi : le besoin de coopérations internationales

...

5 - Pour la promotion des Droits des femmes

Les textes européens comme la façon dont se construit l'Union Européenne sont souvent contraires aux droits des femmes. Certes, certains textes évoquent l'égalité femmes-hommes concernant l'emploi et la rémunération. D'autres sont régressifs eu égard aux droits des femmes, avec l'idée de « droit à la vie », contenue dans le TCE, sans référence au droit des femmes à disposer librement de leur corps, s'alignant ainsi sur l'expression phare de tous les opposants déclarés à l'IVG comme en Pologne, au Portugal, à Malte ou en Irlande.

Cela constitue une porte ouverte à la remise en cause du droit à l'IVG, qu'il faut au contraire faire avancer partout.

La conciliation vie familiale-vie professionnelle ne semble reposer que sur les mères, à partir de l'incitation à se retirer du marché du travail. Les femmes sont en première ligne du temps partiel subi. Les bas salaires sont le plus souvent féminins.

Des pistes alternatives. Pour que les femmes se mettent en mouvement pour une autre Europe avec de nouveaux droits pour les femmes afin de sortir des dominations et exploitations

...



Pour avoir le texte complet de la brochure cliquer sur le lien ci-dessous

<http://storage.canalblog.com/24/26/312448/39379759.pdf>